EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE de FONSORBES

Recu en préfecture le 27/10/2022

ID: 031-213101876-20221020-2022_143-DE

Envoyé en préfecture le 27/10/2022

Département de la Haute-Garonne - Arrondissement de Muret - Canton de Plaisance du Touch L'an deux mille vingt-deux, le vingt octobre, à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Fonsorbes s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme SIMÉON Françoise, Maire.

Présents : Mmes BEAUFORT, BRUN, CALVO, GOSSELIN, LACOSTE, LE PRIOL, MARNAC, RIPOLL, ROUER, SIMÉON, VITET et VOISIN MM. BARBA, BATAILLE, BONNET, BRIANTAIS, CANILLO, FÉDOU, FRANCHINA, GAUTHIER, JÉROME, LERAT, LORRAIN, LOUZON, MAILHÉ, PILET, RIVIER et SÉVERAC Absent(s) représenté(s) : Mme BOBO a donné procuration à M. PILET

20 octobre 2022 Acte n° 2022-143

Séance du

Mme STEMER a donné procuration à Mme BEAUFORT Mme VALENTI a donné procuration à Mme GOSSELIN M. BAË a donné procuration à Mme LACOSTE

M. CHOUARD a donné procuration à M. BRIANTAIS

Conseillers en exercice :

Absent(s):/

Secrétaire de séance : Mme LACOSTE Christine

Conseillers présents: 28

Date de la convocation : 13 octobre 2022

Thème: 7.1 - DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

Objet : Clôture du budget annexe "lotissement la Rose du Parc" au 31 décembre 2022

M. RIVIER Pascal, Adjoint délégué aux finances, rappelle au Conseil Municipal que le budget annexe "lotissement communal la Rose du Parc" a été ouvert par délibération en date du 8 avril 2010 afin de répondre à la création d'un lotissement communal.

Compte-tenu de la fin des opérations comptables au cours de l'année 2022, ce budget n'aura plus lieu d'exister.

Le Compte Administratif 2021, ainsi que le Compte de Gestion 2021 dressé par le comptable public, ont été votés le 7 avril 2022. Il restait un excédent de fonctionnement de 5 951,54 € et un excédent d'investissement de 0,00 €. Lors de l'année 2022, les opérations comptables ont ramené le résultat de fonctionnement à 0,00 €.

Il conviendra de reprendre au budget principal "Commune", en 2023, les résultats de fonctionnement et d'investissement à 0,00 €, sous réserve des écritures comptables passées en 2022.

Entendu l'exposé de M. RIVIER Pascal, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

ARTICLE 1: décide de clore le budget annexe "lotissement communal la Rose du Parc" au 31 décembre 2022, pour la raison évoquée ci-dessus.

ARTICLE 2 : dit que la présente délibération sera télétransmise à la Préfecture de Haute-Garonne pour contrôle de légalité.

ARTICLE 3 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site Internet de la collectivité durant deux mois.

ARTICLE 4: dit que la présente délibération fera l'objet d'une insertion dans le tableau listant les délibérations du Conseil Municipal du 20 octobre 2022 publié sur le site Internet de la collectivité.

ARTICLE 5: dit que la présente délibération sera exécutoire à compter de sa télétransmission au représentant de l'État dans le Département et de sa publication sur le site Internet de la collectivité.

ARTICLE 6: dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la collectivité. Ce recours peut être effectué par le Téléservice Télérecours Citoyens www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 27/10/2022

Reçu en préfecture le 27/10/2022



ID: 031-213101876-20221020-2022_143-DE

COMMUNE DE	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
FONSORBES	du 20 octobre 2022 – acte n° 2022-143 – page 2/2
Thème :	7.1 – DÉCISIONS BUDGÉTAIRES
Objet :	Clôture du budget annexe "Iotissement la Rose du Parc" au 31 décembre 2022

Mme la Maire et ses Adjoints sont autorisés à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Madame la Maire SIMÉON Françoise La Secrétaire de Séance LACOSTE Christine

Délibération publiée sur le site Internet de la collectivité le

2 7 OCT. 2022

Tableau listant les délibérations du Conseil Municipal du 20 octobre 2022 publié sur le site Internet de la collectivité le

2 7 OCT. 2022